

GROUPE
DES APHASIQUES
du MAINE



La gazette
des aphasiques du maine

LE MOT DU PRESIDENT

Année 2015 - N° 49
trimestriel : avril mai juin
Prix : 1 euro
Abonnement annuel : 4 euros
Tirage : 70 exemplaires
ISSN: 1767-0829

Nous avons créé le nouveau site de notre groupe et la nouvelle page Facebook :

<http://bagary.chez.com/GAM72.html>

Notre page Facebook :
Gam Dumaine

Veillez consulter notre site et Rejoignez sur notre page Facebook.

Notre nouvelle page a été créée par la jeune secrétaire, Christine AGEORGES.



Je tiens à remercier tout d'abord tous les adhérents aphasiques, leurs conjoints, les thérapeutes qui nous ont fait confiance en nous accordant la responsabilité de notre Groupe des Aphasiques. Depuis le jeudi 25 juin, nous avons réuni 2

fois le nouveau Bureau au mois d'août et fixé au jeudi 24 septembre à 18h30 le nouveau Conseil d'Administration .

Nous avons fait tous les comptes-rendus des 2 assemblées générales du vendredi 12 juin, du conseil d'administration du jeudi 25 juin et des 2 réunions du bureau. Nous avons fait les demandes de subvention au Ministère et à la Mairie avant le 30 juin 2015 et aussi au Conseil Général. Michel SENAILLE a obtenu une subvention de la mairie de Mayet. Vous trouverez ces comptes rendus résumés dans cette gazette.

Nous vous invitons à une réunion importante du nouveau programme nationale pour aider aux proches aidants des personnes aphasiques.

Cette réunion aura lieu le jeudi 17 septembre 2015 de 19h30 à 22h30 : Espace Pierre-Perret (Épine), rue Averroès - 72000 LE MANS.

Nous avons le but de développer notre association en reprenant nos permanences à l'hôpital et dans les deux centres de rééducation et en créant des nouvelles activités dont l'activité Peinture et Dessins. L'activité Informatique, le mardi, sera consacrée à faire progresser nos adhérents à écrire les articles pour la gazette et à se servir d'internet et des mails.

Nous vous invitons, aussi, au pot de rentrée le mercredi 2 septembre à 15 h à notre local.

Jean-Marc BAGARRY

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du vendredi 12 Juin 2015

La séance du vendredi 12 juin 2015 débute vers 18 heures¹⁵ au local de l'association.

La secrétaire, Evelyne GALPIN, fait émarger les adhérents et reçoit les pouvoirs, lesquels sont validés pour signature par les mandataires indiqués

Rappel de l'ordre du jour :

La révision des statuts du GAM

Le Président Daniel BOULAY, prend la parole et ouvre la séance par un mot d'accueil chaleureux envers les participants.

Il informe que les adhérents ont tous reçu les nouveaux statuts révisés lors de la réunion du conseil d'administration du 11 mai, ce conseil, dit-il, les avait adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Le second vice-président, Jean-Marc BAGARRY prend la parole en lisant une information importante destinée à l'ensemble des adhérents, concernant la proposition de changement des statuts du GAM. Alain COIRAULT a distribué à tous l'exemplaire de l'information.

Il a rappelé que la proposition des nouveaux statuts présentés par Daniel BOULAY, président, l'a préparé seul sans consulter ni le bureau, ni le conseil d'administration. Ces nouveaux statuts n'ont pas été votés à la réunion du CA du 11 mai contrairement à ce qu'il affirme.

Ces nouveaux statuts ne sont pas en conformité avec les Statuts des groupes d'aphasiques de la Fédération à laquelle le GAM est affilié (statuts proposés et indiqués par la Fédération Nationale des Aphasiques de France ainsi que Le Mouvement Structure Fédérale, communément appelé règlement intérieur).

Le sens profond est modifié et en ces termes, Daniel BOULAY renie l'appartenance à la FNAF (exemple article 2 en rappel).

Dans la proposition de cet article 2, dans la phrase sur la fédération, en supprimant : « en acceptant les statuts, le règlement intérieur et les directives générales. »

Dans ce sens, Daniel BOULAY voudrait ainsi changer les statuts de la fédération elle-même et son règlement intérieur. Jean-Dominique Journet, le président national et aussi les membres du C.E.F. (Comité Exécutif de la Fédération) sont totalement opposés à ses projets pour le bon fonctionnement du groupe.

Le discours de Jean-Marc BAGARRY a été appuyé par le discours d'Alain COIRAULT.

Daniel BOULAY souhaitait que nous votions mais les thérapeutes et bon nombre de personnes n'étaient pas d'accord.

Le Docteur Lucas, membre du conseil d'administration, précise que nos statuts actuels, agréés par la Fédération, étaient valables puisque en conformité.

Il a suggéré de ne pas voter et de reporter le projet.

L'assemblée a approuvé.

Suite à cette remarque, Daniel Boulay et la secrétaire envisagent de démissionner de leur poste mais restent au conseil d'administration.

Daniel Boulay, feuille d'appel de cotisation du groupe envers la Fédération (en sa possession depuis mars 2015) en main, dit qu'il réglera cette cotisation nationale.

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du vendredi 12 Juin 2015

Le Docteur Lucas prend la parole et indique que notre groupe a besoin de sérénité. Il a exhorté à ne plus s'affronter.

1- La situation morale du Groupe des Aphasiques du Maine.

Le président, Daniel BOULAY précise que cette année 2014 s'est bien passée et donne le bilan des activités :

Après-midi festives : la galette des rois et des traditionnelles crêpes.

Pique-nique du mois de juin à la Bouchardière près de La Quinte chez Hélène CELIER qui malheureusement est décédée.

Repas de Noël au restaurant « Le Green 7 » avec la participation de notre chorale.

Journée « AVC-APHASIE » du samedi 29 novembre 2014 au Forum du Théâtre, place des Jacobins marquant le quinzième anniversaire du GAM. Elle fut très réussie :

11h L'inauguration commentée de l'exposition sur 40 tableaux

11h30 La chorale des Aphasiques interprète 3 chansons, discours et d'un vin d'honneur

14h15 Un premier débat sur les risques d'AVC et d'Aphasie, l'hospitalisation à l'UNV et les centres de soins Gallouëdec et l'Arche.

Présentation par deux médecins spécialistes de ces établissements sur la base d'un film et ensuite débat des participants avec les autres docteurs et orthophonistes.

16h Un deuxième débat sur l'après hospitalisation et le retour chez soi.

Les spécialistes avaient introduit le débat qui était intéressant sur ces questions rarement soulevées et qui pourtant sont de tous les jours.

Activités à notre local : Lundi : Jeux et Gym Douce, Mardi : Informatique, Mercredi : **Aquagym à la piscine des Ardriers**, Jeudi : Activités manuelles et Vendredi : La chorale.

Randonnées encadrées par Bernard LEGEAY.

Daniel Boulay refuse **les sorties d'une journée** après les avoir acceptées.

Jean-Marc BAGARRY précise : « De toute façon, Daniel BOULAY n'est pas venu et notre trésorerie n'a pas participé ».

Jean-Marc Bagarry fait part à l'assemblée de ces deux sorties d'une journée, l'une au zoo de la Flèche et l'autre au parc animalier de Pescheray.

30 personnes sont venus à chacune de nos sorties et en particulier les membres éloignés ainsi que des anciens membres qui ne viennent plus.

Jean-Marc informe sur congrès 2015 de la Fédération à Dunkerque, les conférences dans la première journée, L'assemblée générale dans la seconde journée et des rencontres entre les groupes qui sont très enrichissantes. Les soirées superbes avec le carnaval de Dunkerque.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité

2-Le bilan financier 2014.

Daniel BOULAY dit que le déficit est de 1262.44 euros avec la nécessité de tenir compte que la facture pour 2 ordinateurs de 798 euros concerne du matériel acheté neuf et que les 500 euros de subvention municipale pour couvrir les frais de la journée du 29 novembre 2014, n'ont été encaissés que le 2 janvier 2015.

Le nouveau trésorier fera un point précis quand il ou elle sera élu.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

3- Les cotisations 2016 sont inchangées.

4- La révision du règlement intérieur du GAM. Cette question est suspendue

5- Le complément du conseil d'administration

Le conseil d'administration de 2014 était composé de 18 membres :

Daniel Boulay : président, Michèle Legeay : Première Vice-présidente, Jean-Marc : Deuxième Vice-président, Michel Kervagoret : Trésorier, Dominique Desombre : Trésorier-Adjoint, Evelyne Galpin : Secrétaire, Martine Boislorete-Yvart, Yvette Couailler, André Guilbert, Yves Le Moal, Françoise Renault, Françoise Senaille, Yvette Musserotte, Jacqueline Thibault, Elise Bastard : Orthophoniste, Alain Legout : Docteur, Jocelyne Linay : Orthophoniste et Pierre Lucas : Docteur. Martine Boislorete est décédée.

Arrivés en fin de mandat : Michel Kervagoret, Dominique Desombre, Jean-Marc Bagarry, Françoise Senaille et Françoise Renault.

Michel Kervagoret, Dominique Desombre ont démissionné avant l'AG et Yvette Couailler démissionne ce jour, à l'AG.

La question a été posée à l'AG sur la réintégration d'Arlette Dodret et de Jean Marc Bagarry en tant que membres de droit à vie du CA.

Etant donné que la question n'a pas été posée aux réunions du conseil d'administration, que cela n'était pas noté à l'ordre de notre AG.

L'assemblée a décidé de réintégrer Jean-Marc BAGARRY comme membre de droit.

Claude Dodret informe qu'Arlette Dodret ne demande pas à être réintégrée.

Donc, il faut remplacer les membres en fin de mandat et Martine Boislorete décédée, Michel Kervagoret, Dominique Desombre, Françoise Senaille, Françoise Renault, Yvette Couailler et moi étant membre de droit.

Françoise Senaille et Françoise Renault se présentent et sont élues

Alain Coirault et Mlle Ophélie Poupard se présentent et sont élus

Le conseil d'administration de 2015 est composé de 13 membres au lieu de 18 membres, plus les deux membres de droit : Daniel Boulay et Jean-Marc Bagarry.

Il se compose pour cette année 2015 de :

Alain Coirault, Michèle Legeay, André Guilbert, Yves Le Moal, Ophélie Poupard, Françoise Renault, Françoise Senaille, Yvette Musserotte, Jacqueline Thibault, Elise Bastard : Orthophoniste, Alain Legout : Docteur, Jocelyne Linay : Orthophoniste et Pierre Lucas : Docteur.

16 membres avec les deux membres de droit : Jean-Marc Bagarry et Daniel Boulay.

Jean-Marc Bagarry propose les candidatures d'Anne Bui et de Christine Ageorges. Les thérapeutes précisent que leurs candidatures ne peuvent être acceptées car elles n'ont pas fait de courrier pour se présenter au poste de membre du CA..

Par contre, elles se présentent à une prochaine réunion du CA et posent leur candidature.

Le conseil d'administration pourra les coopter et attendre la prochaine assemblée générale pour valider leurs postes.

L'assemblée se termine vers 21 heures.

Compte Rendu du premier Conseil d'administration du jeudi 25 Juin 2015 à 18h30

Rappel de l'ordre du jour :

L'élection de la nouvelle ou du nouveau président et du bureau.

Questions diverses.

Michèle LEGEAY, Yvette MUSSEROTTE et Jean-Marc BAGARRY ont invité Christine AGEORGES à se présenter pour être membre de conseil d'administration.

Le docteur Lucas a pris la parole, expliquant que 3 adhérents pouvaient se présenter pour compléter le conseil d'administration à condition d'être cooptés. Une cooptation de ce type n'est possible que suite à un vote en conseil d'administration.

Christine AGEORGES se présente voulant intégrer notre groupe. Elle a été cooptée à l'unanimité par le conseil d'administration mais ne peut pas être au bureau.

Ensuite, nous abordons la première question :

L'élection du nouveau ou de la nouvelle président et du bureau.

Daniel BOULAY confirme qu'il n'est pas candidat.

Il demande qui se présente.

Jean-Marc BAGARRY se présente.

Jean-Marc BAGARRY prend la parole en lisant et en distribuant à chaque administrateur l'information importante concernant le poste de président :

« Mon souhait est de donner la parole à toutes et tous afin d'apporter le soutien et l'aide que chacun attend d'une association ». (Une phrase de l'information)

Election du bureau : le poste de président, à bulletin secret, Jean-Marc BAGARRY a été élu à la majorité des voix.

Jean-Marc Bagarry présente Alain COIRAULT en tant que trésorier et Christine AGEORGES en tant que secrétaire.

Alain COIRAULT a été élu à l'unanimité au poste de trésorier.

Françoise SENAILLE a été élu à l'unanimité au poste de secrétaire. Le secrétariat sera suivi pour des raisons pratiques par Christine AGEORGES et Ophélie POUPARD.

Christine AGEORGES a été cooptée à l'unanimité par le conseil d'administration mais ne peut pas être au bureau.

Ophélie POUPARD prépare ses examens.

Daniel BOULAY nous informe que le règlement de notre cotisation à la fédération a été envoyé, récemment.

Le président du GAM

Jean-Marc Bagarry

CONGRES A DUNKERQUE 3 au 6 JUIN



Je suis allé pour la première fois au Congrès de notre fédération. Jean-Dominique JOURNET, le président de la FNAF, m'avait invité à les rejoindre. Mes amis, Arlette et Claude DODRET sont passés me prendre en voiture, le mardi 2 juin. Arlette, comme Vice-présidente, avait une réunion du Comité Exécutif Fédéral avant ce congrès. Arrivés à Dunkerque à « L'escale », notre hôtel face à la mer du Nord, j'ai été agréablement surpris par l'organisation de ce congrès. Tout était prêt pour accueillir 140 aphasiques et aidants au 21^{ème} congrès, organisé cette année par le groupe du Nord.

Le mercredi, pendant la réunion du CEF, j'en ai profité pour visiter Dunkerque avec sa jetée, sa plage, son port, son centre ville et ses deux beffrois. J'ai flâné sur la place du corsaire Jean Bart. Le mercredi soir au diner, nous avons écouté, Patrick Da Cunha, président du Groupe des aphasiques du Pas de Calais qui chante du Jacques Brel.

Le jeudi matin, nous avons écoutés de nombreuses conférences intéressantes sur l'AVC et la prise en charge de l'aphasie à l'hôpital, sur les créations des Centres Urgence Neurologiques, la thrombolyse et la thrombectomie dans les premières heures, sur la pratique de la télé-médecine, sur les travaux de recherche, sur les actions menées par les orthophonistes : Plan de formation des aidants, sur la rééducation par la musique et le chant et sur le centre de relais téléphoniques ORIGO. Le jeudi après-midi, nous avons visité le musée portuaire, c'était très intéressant, suivi la rencontre des Groupes. Le jeudi soir, nous avons diné dans un bon restaurant face à un lac. Nous avons écouté la chorale Chanteflandre et chanté ensemble.

Le vendredi 5 juin, matin, L'Assemblée de notre Fédération, Jean-Dominique JOURNET a lu son rapport moral qui a été approuvé à l'unanimité, Le rapport a été lu en absence du trésorier par le comptable et approuvé à l'unanimité. L'élection du président Jean-Dominique JOURNET a été voté à l'unanimité.

Le vendredi après-midi, nous avons visité LAAC : Lieu d'Art et Action contemporaine, suivi la rencontre des Groupes et au soir, nous avons diné un magnifique restaurant. Nous avons vu un diaporama du Carnaval de Dunkerque. le clou de cette soirée a été que nous avons participé au restaurant entraîné par une bande des « pêcheurs musiciens et chanteurs dans une folle farandole du Carnaval de Dunkerque.

Je reviendrai à ces congrès conviviaux et je vous incite à m'y rejoindre.

Jean-Marc BAGARRY



Nos randonnées et nos journées

Les randonnées avaient lieu un lundi par mois. Bernard LEGEAY nous aide et nous choisissons ensemble notre randonnée. Notre but est de se promener et de garder le contact avec la nature. Nous empruntons des chemins accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Nos randonnées sont de 3 à 4 kilomètres, parfois moins, et la formule aller-retour permet à chacun de choisir sa distance. Nous terminons par un goûter : après l'effort, le réconfort. Nous passons d'agréables moments.

Nos randonnées auront un mardi par mois.

La prochaine randonnée aura lieu le mardi 8 septembre 2015, départ à notre local à 14 heures.

Nous avons commencé à faire, l'année dernière, des journées entières au zoo de La Flèche, le lundi 16 juin 2014 et au parc animalier de Pescheray, le jeudi 23 octobre 2014. Nous avons déjeuné ensemble dans les restaurants des parcs et suivi des parcours permettant de découvrir animaux et animations. Nous étions 23 membres au zoo de la Flèche et 20 membres au parc animalier de Pescheray.

Notre dernière journée était au parc floral de Terra Botanica à Angers. Nous étions 33 membres, ce lundi 4 mai 2015. Ce parc est magnifique.

Ces journées entières renforcent les liens d'amitié et permettent aux membres éloignés de nous rejoindre..

Notre prochaine journée aura lieu **Le samedi 26 septembre 2015 : La sortie au Spaycific'zoo, rendez-vous à 10h à notre local.** L'inscription au **06.71.42.47.75** ou **bagarry@neuf.fr**

Prix d'Entrée : Personnes handicapées : 9 euros, Accompagnateurs gratuits

Nous déjeunerons à la brasserie du parc après avoir nourrir les perruches. Possibilité d'apporter son pique-nique.

Bernard LEGEAY et Jean-Marc BAGARRY




GROUPE DES APHASIQUES DU MAINE

66 rue Alfred-de-Vigny - 72100 Le Mans

☎ local : 02.43.75.97.82 uniquement aux heures d'ouverture

☎ Portable du Président : 06.71.42.47.75

COTISATION ANNUELLE 2015 ou DON

Un membre aphasique.....30 euros
 Un membre aphasique et son accompagnant40 euros
 Un thérapeute..... 20 euros
 Un membre bénévole.....20 euros Couple de thérapeute ou bénévole.....30 euros

Si vous désirez envoyer votre don à notre association considérée d'intérêt général, vous recevrez en retour, un reçu fiscal vous donnant droit à des réductions d'impôts.

✂.....

NOM.....

Prénoms (de la personne aphasique et de son conjoint)

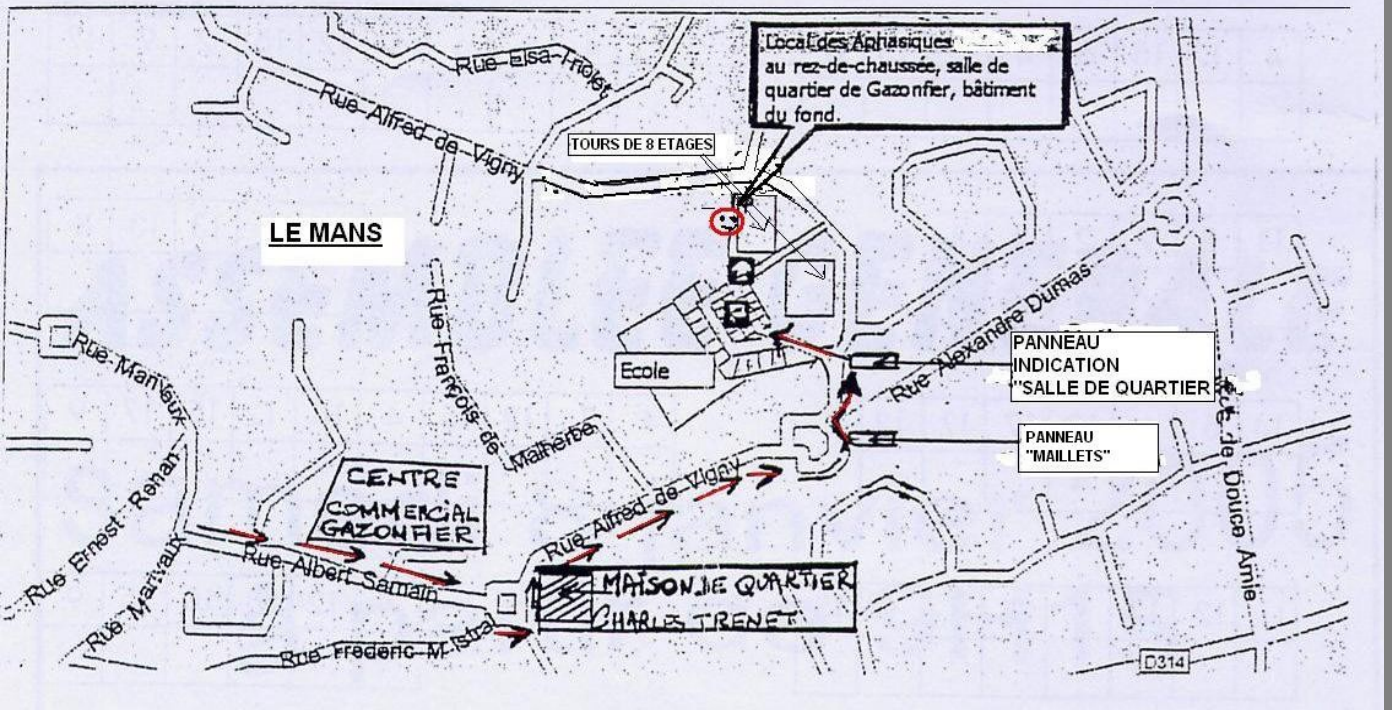
Adresse..... Tél :

Email..... Portable.....

COTISATION CHOISIE : EUROS

DON DÉDUCTIBLE EUROS TOTAL : EUROS

PLAN DU LOCAL DE L'ASSOCIATION – GAZONFIER



Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du « Groupe des Aphasiques du Maine » et l'adresser au trésorier : Groupe des Aphasiques du Maine M Alain COIRAULT, 66, rue Alfred de Vigny 72000 LE MANS

Le local des aphasiques du Maine est situé 66, rue Alfred de Vigny 72000 LE MANS, dans le quartier de Gazonfier, à gauche de l'avenue Bollée après la Sécurité sociale en direction de Paris-Yvré l'Evêque. Desservi par le bus n° 4 Arrêt : Guillaume APOLLINAIRE.

Heures d'ouverture du local :

LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 14H à 17h

JEUDI de 15H à 17H00

Directeur de la publication : Jean-Marc BAGARRY
 Rédactrice : Christine AGEORGES
 Mise en page et maquette: Jean-Marc BAGARRY
 Groupe des Aphasiques du Maine
 66 rue Alfred-de-Vigny 72000 Le Mans,
 Dépôt légal DRLP N° 49 du 23/02/2001

Portable du Président : 06.71.42.47.75